
État des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris au 30 nivôse, lors de la séance du 1er pluviôse an II (20 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris au 30 nivôse, lors de la séance du 1er pluviôse an II (20 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 509;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36570_t2_0509_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

C'est à vous, citoyens représentants, que nous sommes redevables de ces traits de lumière qui honorent notre siècle, c'est à vos travaux pénibles, mais fermes et continus que les générations présentes et futures adresseront leurs remerciements et leur gratitude. Achevez donc votre ouvrage, nous vous y invitons au nom du bien public et ne désespérez la sainte Montagne que quand vous aurez remis au ciel qui vous l'a confiée la foudre qui doit exterminer tous les tyrans et les ennemis de la liberté et de l'égalité.»

FRAPPIER (maire), RAVOS (off. mun.), PINOU, AUGERE (off. mun.), ST SAUVEUR (notable) [et 17 autres signatures].

4

D'après l'état envoyé par les administrateurs du département de police, le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, étoit au 30 nivôse de 5,137 (1).

Insertion au bulletin (2).

[Commune de Paris, 1^{er} pluv. II. Etat au 30 niv.] (3)

Noms des prisons	Nb de détenus
Conciergerie	474
Grande-Force	614
Petite-Force	299
Sainte-Pélagie	231
Madelonnettes	191
Abbaye	134
Bicêtre	787
A la Salpêtrière	339
Chambres d'arrêt, à la Mairie	118
Maison des Fermes	27
Luxembourg	457
Maison de suspicion, rue de la Bourbe	433
Irlandois, rue du Cheval vert	28
Les Picpus, Fbg St Antoine	136
Réfectoire de l'Abbaye	62
Les Angloises, rue St-Victor	120
Les Angloises, rue de Loursine	86
Les Carmes, rue de Vaugirard	198
Les Angloises, Fbg St Antoine	36
Ecossais, rue des Fossés St-Victor	80
Saint-Lazare, Fbg St-Lazare	70
Maison Mahay, rue du Chemin vert	66
Belhomme, rue Charonne, n° 70	105
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	46
Total général	5 137

5

Une députation de la Société populaire de Chalon-sur-Saône est admise à la barre.

«Citoyens représentants, lorsque les tyrans coalisés osent encore conserver le barbare espoir de nous vaincre et de nous ramener à l'esclavage par la misère et la pénurie des objets nécessaires à la prospérité de nos armes, il importe de leur apprendre que la France est inépuisable en ressources comme en patriotisme. Il importe de leur

apprendre que la royauté est à jamais anéantie là où les sacrifices au maintien de la république sont devenus une tâche honorable que chacun s'empresse de remplir à l'envi.

«Transportés de ce saint enthousiasme que la liberté seule peut inspirer, nous venons, au nom de la Société populaire de Chalon-sur-Saône, offrir aux mandataires du peuple le tribut de son invariable dévouement au salut de la patrie. Voici le tableau des dons civiques que nous sommes chargés de vous présenter.

«Savoir : 4 277 chemises, 339 draps, 269 aunes de toile, 95 habits d'uniforme, 21 manteaux, 8 houpelandes, 7 pantalons, 3 couvertes, 6 soutanes, 1 redingotte, 24 paires de guêtres, 26 vestes, 20 culottes, 53 paires de bas, 1 bonnet de coton, 12 paires de souliers, 9 paires de bottes, 4 fusils, 7 gibernes, 2 pistolets, 10 sacs de peau ou toile, 3 chapeaux, 7 mouchoirs, 6 linges à barbe, 2 selles et 1 bride, 1 capote, 4 cols, 3 épaulettes et contre-épaulettes en or, 1 paquet de charpie;

«Un cavalier monté et équipé;

«En assignats, une somme de 8 798 liv. 6 s.

«En numéraire, celle de 1 144 liv. 14 s.

«Nous observons à la Convention que s'il y a peu d'habits et de fusils dans les dons ci-dessus, c'est que la commune de Chalon s'est toute déshabillée et désarmée en faveur des volontaires partis pour la dernière réquisition, qui sont allés devant Lyon et Toulon.

«Treize cents marcs d'argent et plusieurs marcs d'or, provenant des communes du district, que nous venons de porter à la trésorerie nationale.

«Puisse, citoyens représentants, ce faible hommage, en acquittant une partie de notre dette envers la patrie, contribuer à la destruction des tyrans, à l'affermissement de la république une et indivisible, et à la prompte libération du genre humain tout entier.

«Qu'il nous soit permis, citoyens représentants, de profiter de notre présence au milieu de vous pour réclamer la justice que jamais on ne réclama en vain. Oubliez, oubliez nos offrandes... nous ne prétendons pas avoir raison parce que nous avons donné. Nous savons que le patriotisme est une vertu que la pauvreté possède plus souvent peut-être que les richesses, et qu'on n'achète ni avec l'or ni avec les assignats.

«Nous avons été calomniés dans votre sein; les journaux ont répété cette calomnie à la république entière. Les malveillants, qui toujours s'agitent, et qui, pour mieux séduire, changent de masque à chaque instant, les malveillants ont tenté de semer la division entre notre commune et celle d'Autun. Un déplacement de tribunal, une chute de cheval de la part du commandant de la garde nationale d'Autun, une querelle individuelle étouffée au milieu des embrassements de la fraternité presque aussitôt qu'elle a vu le jour, tels ont été les misérables prétextes dont se sont servis quelques mécontents, dont les intérêts ont été froissés dans ce changement, pour nous peindre à vos yeux, et devant nos frères les Jacobins de Paris, comme des modérés, comme des fédéralistes, nous qui, invariablement assis avec vous sur la Montagne, avons longtemps avant le 31 mai tonné contre les mandataires infidèles qui siégeaient alors au milieu de vous.

«Citoyens représentants, les sans-culottes d'Autun sont nos amis, nos frères; ils sont dignes

(1) P.V., XXX, 18.

(2) B^{tn}, 2 pluv.

(3) C 291, pl. 930, p. 6.